

LE CADRE MONDIAL POUR LA BIODIVERSITÉ

LA PERSPECTIVE DE YOUTH4NATURE

Traduction du cadre mondial Kunming-Montréal
pour la Biodiversité pour les jeunes

CHERS LECTEURS, CHÈRES LECTRICES:

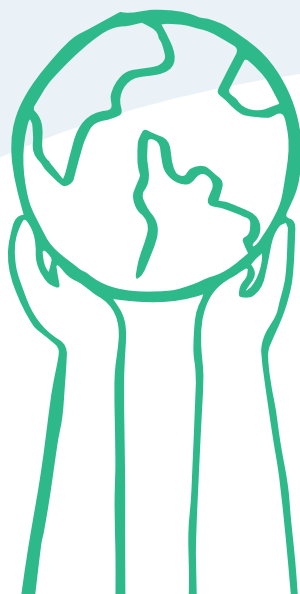
Comment en sommes-nous arrivés là ? Comprendre la COP15 et le Cadre mondial de la biodiversité. Pour comprendre l'importance du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, nous devons faire un petit retour en arrière et adopter une vue d'ensemble:



◆ La Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB) est l'instrument juridique international pour "la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de la diversité biologique et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques" ; elle a été ratifiée par 196 nations ("les Parties à la Convention").

◆ Entre 2011 et 2020, la CDB des Nations unies a concentré ses travaux sur l'élaboration d'un plan stratégique pour la biodiversité à travers la mise en place des objectifs d'Aichi pour la biodiversité. Dans le Cadre de la CDB des Nations unies, la 15e conférence des parties (COP15) devait se tenir en 2020 sous la présidence du gouvernement chinois à Kunming, en Chine, afin de discuter des suites à donner à ce plan stratégique pour la biodiversité. Il a été reconnu que les objectifs d'Aichi pour la biodiversité n'avaient eu qu'un succès limité pendant plus de deux décennies, car ils se focalisent sur la réalisation quantitative de chaque objectif et ne comportaient pas d'objectifs et de stratégies de mise en œuvre au niveau national.

Au cours de ces deux décennies, il est apparu de plus en plus évident qu'il faudrait adopter un point de vue holistique en matière de conservation pour que la société puisse vivre en harmonie avec la nature.



Les préoccupations croissantes autour du changement climatique ont mis en avant l'importance de la biodiversité : la protection de cette dernière était de plus en plus perçue comme un élément essentiel pour faire face aux conséquences du changement climatique. Mais la pandémie de COVID-19 en a décidé autrement. Les réunions initiales de la COP15 ont été reportées à plusieurs reprises.



Par conséquent, la COP a été scindée en deux réunions pour la première fois de son histoire. La première session s'est tenue virtuellement entre le 11 et le 15 octobre 2021, dans le but de poursuivre les travaux techniques de la CDB des Nations unies et la mise en œuvre du protocole. Les Parties à la Convention ont assisté à la première session, qui comprenait un segment de haut niveau. Après deux jours de réunions de haut niveau, la Déclaration de Kunming a été adoptée par toutes les Parties avec l'intention de créer un élan politique vers l'élaboration d'un Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, en faveur d'un accord et d'un engagement renouvelés pour protéger les écosystèmes naturels et la biodiversité planétaire.

La route vers l'élaboration du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 a été longue ; elle a été marquée par les réunions suivantes

- Trois groupes de travail intersessions à composition non limitée
- Des consultations régionales
- Des consultations thématiques sur le genre
- Un atelier de consultation entre les différentes conventions relatives à la biodiversité

La deuxième session de la COP15 a abordé les derniers points de l'ordre du jour, et a notamment permis de finaliser les négociations sur le langage du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Cette réunion s'est tenue à Montréal, au Canada, du 7 au 19 décembre 2022. Après d'innombrables heures de réunions et de discussions, le Cadre mondial de la biodiversité ("GBF") de Kunming-Montréal a été adopté par toutes les Parties. Dans le titre, la partie "pour l'après-2020" a été remplacée par l'endroit où le Cadre a été convenu, à la manière d'un accord international typique. **Le début d'un nouveau chapitre!**

LE CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ (“GBF”)

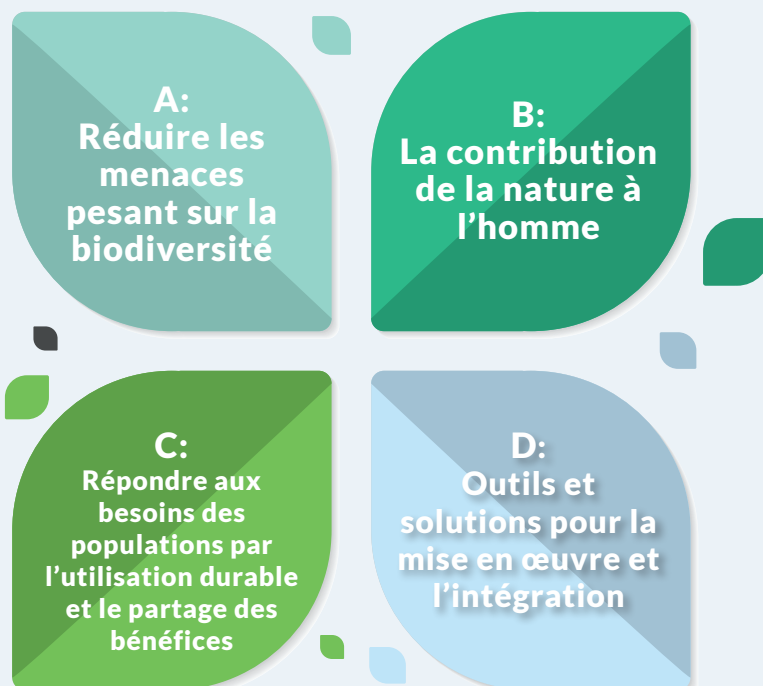
a pris des décisions visant à orienter les politiques en matière de biodiversité au moyen de quatre objectifs primordiaux à atteindre d’ici à 2050, et d’une série de 23 cibles à atteindre d’ici à 2030, afin que l’être humain vive en harmonie avec la nature d’ici à 2050.

*Vous souhaitez en savoir plus sur la CDB de l’ONU et la COP15 ? Consultez le blog de Youth4Nature!

MAIS QUE DIT RÉELLEMENT LE CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ ?

Le Cadre mondial de la biodiversité est divisé en quatre grandes parties : il comporte quatre objectifs généraux à atteindre à l’échelle mondiale d’ici à 2050. Pour y parvenir, le document pose un cadre d’apprentissage : chaque pays membre est encouragé à utiliser le GBF, à la fois pour renforcer ses capacités, et pour mettre en œuvre des politiques internationales en matière de biodiversité qui pourront répondre à ses besoins spécifiques dans le cadre de ses capacités spécifiques.

Les quatre objectifs sont les suivants :



Ces objectifs très larges ont été divisés en 23 cibles qui doivent être atteintes d'ici à 2030 à l'échelle planétaire. Les 196 parties ont adhéré au GBF, ce qui signifie que tous les objectifs et toutes les cibles doivent être mis en œuvre par l'ensemble des parties

LES OBJECTIFS PEUVENT ÊTRE REGROUPÉS PAR SOUS-THÈMES:

Intégrer la biodiversité dans toutes les politiques et pratiques

1

CONSERVER

- Conserver la biodiversité grâce à un aménagement du territoire inclusif afin de réduire quasiment à néant la perte de zones riches en biodiversité.
- Restaurer 30 % des écosystèmes dégradés
- Conserver 30 % des espaces terrestres et maritimes
- Stopper l'extinction des espèces causée par l'être humain

2

ÉVITER

- Éviter l'utilisation, la récolte et le commerce non durables des espèces
- Réduire d'au moins 50 % la propagation des espèces exotiques
- Réduire les risques de pollution d'au moins 50%
- Diminuer les impacts du changement climatique

3

SAUVEGARDER

- Gérer et utiliser les espèces sauvages de manière durable
- Mettre en place une agriculture, aquaculture, pêche et sylviculture durables
- Restaurer et améliorer les biens et les services produits par la nature
- Augmenter la superficie et la qualité des espaces verts et aquatiques urbains
- Partager équitablement les avantages tirés des ressources génétiques

4

AGIR

- Intégrer la biodiversité dans toutes les politiques et pratiques
- (Pour les entreprises) Mesurer les impacts de leurs actions sur la nature et en informer les citoyen·nes
- Consommer de manière durable, réduire de moitié le volume de déchets alimentaires
- Supprimer progressivement les subventions aux énergies fossiles, accroître les financements en faveur de la biodiversité
- Renforcer la participation et doter d'outils les Peuples Autochtones et Communautés Locales, les femmes, les enfants et les jeunes



D'AUTRES RAISONS DE S'INTÉRESSER AU GBF: UN ACCORD HISTORIQUE POUR LA NATURE ET POUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES


A l'instar d'autres conventions des Nations unies, le GBF fixe des objectifs planétaires ambitieux. Comme son titre l'indique, il s'agit d'un cadre : il fournit une structure globale et sert de référence à chaque partie pour mener à bien ses travaux sur la biodiversité, conserver la nature et en assurer l'utilisation durable. Il peut également être utilisé pour rappeler les parties à leurs engagements.

Certains des objectifs et des cibles du GBF sont assortis d'objectifs chiffrés, accompagnés d'un cadre de suivi, dotés de ressources financières dédiées et assortis de plusieurs mécanismes de planification, de rapport, de suivi et d'examen.

Afin de préparer le terrain pour les chapitres essentiels du GBF, les parties se sont également mises d'accord sur ce que l'on appelle le "préambule". Dans le GBF, ce préambule couvre les sections A à G ; il spécifie les conditions sous-jacentes nécessaires à la réalisation des objectifs.

En tant que jeune ou jeune professionnel·le, vous vous demandez peut-être en quoi ce texte pourrait s'appliquer à vous. Si nous regardons la section B, l'objectif du GBF est décrit comme un cadre visant à "galvaniser une action urgente et transformatrice de la part des gouvernements et de toute la société, y compris les peuples autochtones et communautés locales, la société civile et les entreprises, en vue [de] contribuer [...] aux objectifs de la Convention sur la diversité biologique". Les communautés de jeunes sont donc reconnues comme essentielles pour atteindre les objectifs fixés dans ce cadre. La section C stipule pour sa part que "[la théorie du changement du cadre] sera mise en oeuvre [...] en reconnaissant le principe d'équité entre les générations." Dans sa version anglaise, le texte précise que ce principe "vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins, et à assurer une participation significative des jeunes générations aux processus de prise de décision à tous les niveaux".





Ce passage est non seulement important pour le document lui-même, mais aussi pour les mouvements de jeunes agissant en faveur de la biodiversité, car c'est la toute première fois que les jeunes sont mentionnés dans les textes de la CDB de l'ONU. Il s'agit d'une grande victoire, mais cela représente aussi un défi et une opportunité de réfléchir à ce que les objectifs et les cibles du GBF signifient pour les jeunes du monde entier. C'est pourquoi Youth4Nature (Y4N) aimerait présenter quelques réflexions sur les objectifs et les cibles du GBF.

L'ensemble du texte du GBF a été soigneusement négocié par toutes les parties à la CDB de l'ONU - la moindre virgule a son importance. Youth4Nature a donc créé un tableau qui décrypte le texte original du point de vue des jeunes ; il permet de comprendre la signification du texte et les interprétations qui peuvent en être faites de leur point de vue. Le plus grand défi est maintenant d'initier la mise en œuvre du GBF. La première étape de cette mise en œuvre consiste à aligner les stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité (SPANB), ce qui a déjà été entrepris par toutes les parties.

Les jeunes peuvent contribuer à aligner ces différents éléments au niveau national grâce aux compétences et aux connaissances acquises au sein de leur(s) réseau(x). Au cours de ce processus d'alignement, les parties peuvent également examiner et réviser les éléments chiffrés et quantitatifs des 23 objectifs en fonction des exigences et des besoins du pays. Il est enfin nécessaire de cartographier et d'exploiter les compétences et les connaissances existantes au sein des organisations de jeunes pour atteindre les 4 objectifs et les 23 cibles du GBF.

Y4N présente donc un rapport qui décrypte le Cadre Mondial de la biodiversité pour les jeunes, en expliquant notamment comment les solutions basées sur la nature s'alignent - ou non - sur la Déclaration mondiale de la jeunesse, et qui traduit les termes techniques dans un langage simple vers d'autres langues (français et espagnol). Ce rapport est accompagné d'un résumé de certaines parties du Cadre mondial de la biodiversité, de sections spécifiques sur le lien entre jeunesse et nature-climat, et de visuels pour les réseaux sociaux. Cela permettra aux jeunes de comprendre, de se faire une opinion sur le cadre politique, et de prendre des mesures efficaces en faveur de la biodiversité dans les années à venir.

Pour Y4N, il est essentiel de traduire le nouveau Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et de s'assurer que les jeunes le comprennent, car il guidera les politiques de protection de la nature, à l'échelle internationale, nationale et locale, au cours des dix prochaines années.

Nous espérons que ce résumé vous aidera à comprendre les résultats de la Convention sur la diversité biologique ; et que vous deviendrez ainsi des acteurs de la préservation de la biodiversité - des citoyens, des décideurs politiques, des femmes et hommes d'affaires, des activistes et des parents qui vivront en harmonie avec la nature jusqu'en 2050 et au-delà.

LES QUATRE OBJECTIFS PRIMORDIAUX DU GBF ET LA MANIÈRE DONT LES JEUNES SONT IMPLIQUÉS

Objectifs

Quels sont les principaux enseignements ou messages de cet objectif?

Quel est le lien entre les jeunes et cette question ? Que peuvent faire les jeunes?

OBJECTIF A -

L'intégrité, la connectivité et la résilience de tous les écosystèmes sont maintenues, améliorées ou restaurées, ce qui accroît considérablement la superficie des écosystèmes naturels d'ici à 2050 ; L'extinction d'origine humaine des espèces menacées connues est stoppée et, d'ici à 2050, le taux et le risque d'extinction de toutes les espèces sont divisés par dix, et l'abondance des espèces sauvages indigènes est portée à des niveaux sains et résilients ; La diversité génétique au sein des populations d'espèces sauvages et domestiquées est maintenue, ce qui préserve leur potentiel d'adaptation.

Les écosystèmes naturels sont profondément interconnectés et doivent être préservés, améliorés ou ramenés à leur état antérieur. Ce faisant, nous pouvons, en tant que société, tendre vers l'arrêt, voire l'inversion, des pertes de nature causées par l'être humain.

Tout le monde sera affecté par la disparition de la nature.

Les jeunes peuvent réfléchir aux écosystèmes locaux et aux éléments qu'il est important de préserver pour que ces écosystèmes, dans leur ensemble, puissent continuer à exister.

OBJECTIF B -

La biodiversité est utilisée et gérée de manière durable et les contributions de la nature aux populations, y compris les

Les écosystèmes qui nous entourent jouent de nombreux rôles dans notre vie ; leur valeur et leur signification dépendent de la manière dont nous les utilisons et les

Les jeunes reconnaissent que, pour assurer un avenir durable, nous devons nous demander pourquoi, où, quand, comment et par qui est utilisée une

Objectifs

fonctions et les services des écosystèmes, sont valorisées, maintenues et renforcées, et celles qui sont en déclin sont restaurées, ce qui favorise la réalisation du développement durable, au profit des générations actuelles et futures d'ici à 2050.

OBJECTIF C-

Les avantages monétaires et non monétaires découlant de l'utilisation des ressources génétiques et de l'information de séquençage numérique sur les ressources génétiques, ainsi que des connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques, selon le cas, sont partagés de manière juste et équitable, y compris, le cas échéant, avec les peuples autochtones et les communautés locales, et augmentent considérablement d'ici à 2050, tout en veillant à ce que les connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques soient protégées de manière appropriée, contribuant ainsi à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité, conformément aux instruments d'accès et de partage des avantages convenus au niveau international.

Quels sont les principaux enseignements ou messages de cet objectif?

gérons - de manière plus ou moins durable. L'utilisation et la gestion durables des ressources prennent également d'autres facteurs en compte, tels que l'utilisateur de la ressource, son origine, les raisons de son utilisation et la manière dont l'écosystème local et ses membres sont affectés. Nous devons également évaluer l'état et les évolutions des ressources dont disposent les communautés locales

Lorsque nous pensons à la biodiversité et à la conservation, nous nous concentrons souvent sur les grands paysages ou les espèces qui nous entourent. Cet objectif aborde la biodiversité dans son essence, sous l'angle de la génétique, en soulignant l'importance et la valeur de la diversité génétique et de son utilisation équitable, en particulier pour les détenteurs de savoirs traditionnels.

Quel est le lien entre les jeunes et cette question ? Que peuvent faire les jeunes?

ressource au sein de son écosystème naturel.

Les jeunes peuvent réfléchir à la valeur que la nature apporte à leur vie quotidienne : que signifie la nature pour eux ? Qu'est-ce qu'elle apporte à leur vie ?

Les jeunes jouent un rôle essentiel dans la défense de l'utilisation durable des ressources génétiques et dans la poursuite de la défense des différents systèmes de connaissances, ainsi que des droits et de l'accès aux ressources des détenteurs de connaissances traditionnelles.

Les jeunes peuvent jouer un rôle dans la responsabilisation des utilisateurs pour un partage juste et équitable des ressources génétiques.

Objectifs

OBJECTIF D-

Des moyens de mise en œuvre adéquats, y compris des ressources financières, le renforcement des capacités, la coopération technique et scientifique, ainsi que l'accès aux technologies et leur transfert, afin de mettre pleinement en œuvre le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, sont garantis et équitablement accessibles à toutes les Parties, notamment aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement, ainsi qu'aux pays à économie en transition, en comblant progressivement le déficit de financement de la biodiversité de 700 milliards de dollars par an, et en alignant les flux financiers sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal et la Vision 2050 pour la biodiversité.

Quels sont les principaux enseignements ou messages de cet objectif?

Cet objectif se concentre sur la mise en œuvre de systèmes financiers solides ainsi que d'autres systèmes, notamment sur le plan des capacités techniques et scientifiques, qui peuvent permettre à la communauté mondiale de s'unir et de faire du reste du cadre stratégique mondial une réalité. La mise en place de ces systèmes dans les Pays les Moins Avancés (PMA) et les Petits États Insulaires en Développement (PEID) fait l'objet d'une attention particulière.

Pour la première fois, cet objectif attribue une valeur monétaire spécifique à la conservation de la biodiversité.

Quel est le lien entre les jeunes et cette question ? Que peuvent faire les jeunes?

Les jeunes peuvent envisager de contribuer de différentes manières dans leurs communautés respectives et se concentrer sur le renforcement de leurs capacités par le biais de la formation pour faire avancer les objectifs du GBF.

Nous encourageons les jeunes à interpellier les institutions traditionnelles pour qu'elles réfléchissent de manière critique aux rôles qu'elles jouent dans le travail de conservation ; et qu'elles les tiennent responsables de combler le déficit de financement de la biodiversité, qui s'élève à 700 milliards de dollars par an.

Les jeunes doivent également engager le dialogue avec les chefs d'entreprise, les philanthropes etc., et les exhorter à contribuer et à combler le déficit financier nécessaire à une conservation efficace de la biodiversité.



CIBLES DE LA GBF

Cibles

Réduire les menaces pesant sur la biodiversité - Cible 3

Faire en sorte et permettre que, d'ici à 2030, au moins 30 % des zones terrestres, des eaux intérieures et des zones côtières et marines, en particulier les zones revêtant une importance particulière pour la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques, soient effectivement conservées et gérées par le biais de systèmes d'aires protégées écologiquement représentatifs, bien reliés et gérés de manière équitable, et d'autres mesures efficaces de conservation par zone, en reconnaissant les territoires autochtones et traditionnels, le cas échéant, et intégrés dans des paysages terrestres, marins et océaniques plus vastes, tout en veillant à ce que toute utilisation durable, le cas échéant dans ces zones, soit pleinement compatible avec les résultats de la conservation, en reconnaissant et en respectant les droits des peuples autochtones et

Analyse des termes spécifiques du texte cible (glossaire)

- Les zones protégées (ZP) désignent un espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par des moyens légaux ou d'autres moyens efficaces, pour assurer la conservation à long terme de la nature.
- Les autres mesures de conservation efficace par zones (AMCE) désignent les zones qui assurent une conservation in situ efficace et à long terme de la biodiversité en dehors des zones protégées.
- L'utilisation durable désigne l'utilisation des ressources d'une manière et à un rythme qui n'entraînent pas la dégradation à long terme de l'environnement, maintenant ainsi son potentiel pour répondre aux besoins et aux aspirations des générations actuelles et futures.
- Indigène : culture ethnique humaine, basée sur un lieu, qui n'a pas migré de sa terre d'origine et qui n'est pas une population colonisée ou colonisatrice.
- Les territoires traditionnels désignent la zone géographique identifiée, possédée

Analyse plus poussée des éléments du texte cible

Qualité ou quantité ?

La cible 3, également connue sous le nom de cible de conservation "30x30", se concentre sur les mesures de conservation par zone des ZP et des AMCE.

Cette cible fait suite à l'objectif 11 d'Aichi, qui était explicitement axé sur la création d'aires protégées à des fins de conservation, ce qui, à l'époque, constituait la principale méthode de conservation de la biodiversité.

Deux décennies plus tard, les AMCE sont de plus en plus reconnues comme des zones importantes qui peuvent être des zones essentielles de la biodiversité et, dans certains cas, encore meilleures pour la préservation de la biodiversité.

En outre, il est reconnu que les terres gérées par les autochtones ainsi que le consentement préalable, libre et éclairé

Cibles

des communautés locales, y compris sur leurs territoires traditionnels.

Analyse des termes spécifiques du texte cible (glossaire)

et utilisée par les peuples autochtones à travers la pratique de coutumes et de croyances spécifiques.

Analyse plus poussée des éléments du texte cible

des peuples autochtones, sont des éléments essentiels à la réalisation de la cible 3, afin que la communauté mondiale puisse évoluer vers une conservation plus intégrée et fondée sur les droits.

La mesure des progrès et le succès de la cible 3 ne dépendent pas seulement de la quantité de terres conservées (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas seulement de conserver au moins 30 %), mais aussi de la capacité des pays à prioriser la conservation par rapport à d'autres utilisations des terres, à collaborer et à inclure les pratiques de gestion des terres autochtones et d'autres approches fondées sur les droits humains dans leurs mesures de conservation.

La communauté scientifique considère l'objectif de 30 % comme étant le minimum pour conserver la biodiversité.

Cibles

Réduire les menaces pesant sur la biodiversité - Cible 8

Réduire au minimum l'impact du changement climatique et de l'acidification des océans sur la biodiversité et accroître sa résilience par des mesures d'atténuation, d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe, notamment par des solutions fondées sur la nature et/ou des approches écosystémiques, tout en réduisant au minimum les effets négatifs et en favorisant les effets positifs de l'action climatique sur la biodiversité.

Analyse des termes spécifiques du texte cible (glossaire)

- La résilience désigne la capacité de la biodiversité à résister et à se rétablir des impacts/actions du changement climatique.

- L'atténuation désigne les actions qui limitent les effets négatifs du changement climatique grâce à des efforts visant à réduire les émissions de carbone et à renforcer les puits de carbone.

- L'adaptation est le processus d'ajustement des systèmes écologiques, sociaux ou économiques en réponse aux stimuli climatiques réels ou prévus et à leurs effets.

- Les actions de réduction des risques de catastrophes (RRC) visent à contribuer au développement et à la mise en place de pratiques de réduction des risques de catastrophes, à travers des efforts systématiques d'analyse et de réduction des facteurs de causalité, de diminution de la vulnérabilité et d'amélioration de la préparation des communautés à haut risque.

- Les solutions fondées sur la nature désignent les actions visant à protéger, gérer durablement ou restaurer les écosystèmes naturels, qui permettent de relever

Analyse plus poussée des éléments du texte cible

Le changement climatique continuera d'accroître le risque d'extinction, entraînant une modification de la répartition des espèces et altérant le fonctionnement des écosystèmes.

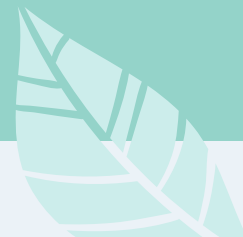
Il existe de nombreux facteurs de changement climatique en général, mais dans le contexte de la préservation de la biodiversité, le GBF identifie les principaux facteurs comme étant le changement d'utilisation des terres et des mers, l'exploitation, les espèces exotiques envahissantes et la pollution.

Aujourd'hui, environ 1 million d'espèces animales et végétales, sur un total estimé de 8 millions, sont déjà menacées d'extinction.

En outre, le taux mondial d'extinction des espèces est déjà des dizaines, voire des centaines de fois supérieur au taux moyen des 10 derniers millions d'années, et il s'accélère.

Il existe un besoin évident de résilience et de moyens permettant à la biodiversité de résister aux effets du changement clima-

Cibles	Analyse des termes spécifiques du texte cible (glossaire)	Analyse plus poussée des éléments du texte cible
	<p>les défis sociétaux tels que le changement climatique, la santé humaine, la sécurité alimentaire et hydrique et la réduction des risques de catastrophe, de manière efficace et adaptative, tout en procurant des avantages en termes de bien-être humain et de biodiversité.</p> <p>-Les approches basées sur les écosystèmes (ABE) font référence à la restauration des écosystèmes et à l'amélioration des services écosystémiques afin de protéger la société contre les effets négatifs du changement climatique.</p>	<p>tique et de s'en remettre, aujourd'hui et à l'avenir, grâce à la protection et à la restauration des écosystèmes naturels et à l'amélioration de l'intégrité des écosystèmes gérés.</p> <p>Cette cible définit aussi explicitement un rôle pour les solutions basées sur la nature et l'ABE en tant qu'outils d'adaptation et d'atténuation, de sorte que les pays membres puissent les utiliser pour atteindre cette cible.</p> <p>Cette cible est également l'occasion de discuter plus avant du lien entre le climat et la nature et de rapprocher les engagements pris au titre de la CCNUCC et de la CDB.</p>
<p>Outils et solutions pour la mise en œuvre et l'intégration - Cible 14</p> <p>Assurer la pleine intégration de la biodiversité et de ses multiples valeurs dans les politiques, les réglementations, les processus de planification et de développement, les stratégies d'éradication de la pauvreté, les évaluations environnementales stratégiques, les études d'impact sur l'environnement et, le cas échéant, la comptabilité nationale, à tous les niveaux</p>	<p>- Les évaluations des incidences sur l'environnement (EIE) sont des outils utilisés pour évaluer les effets significatifs d'un projet ou d'une proposition de développement sur l'environnement, avec la participation des parties prenantes ; il existe plusieurs types d'EIE</p>	<p>L'un des points forts du GBF est qu'il décrit précisément les outils et les solutions que les pays peuvent mettre en œuvre pour atteindre les autres objectifs du GBF. Cette cible détaille une approche qui intègre la biodiversité dans tous les secteurs, dans des actions liées à la politique, au financement, à la responsabilité et au suivi.</p> <p>La cible 14 souligne l'importance d'intégrer l'alignement des flux financiers sur la nature, ce qui signifie qu'il faut tenir comp-</p>



Cibles

de gouvernement et dans tous les secteurs, en particulier ceux qui ont des incidences importantes sur la biodiversité, en alignant progressivement toutes les activités publiques et privées, les flux fiscaux et financiers pertinents sur les buts et objectifs du présent cadre.

Analyse des termes spécifiques du texte cible (glossaire)

Analyse plus poussée des éléments du texte cible

te des lieux d'investissement, des risques et des impacts liés à la biodiversité, et de la manière dont les investissements auront un impact sur la biodiversité à un niveau plus large, tant pour l'environnement que pour la société. Alors qu'au cours des années précédentes, le financement de la conservation de la biodiversité était principalement assuré par le secteur public, il est désormais admis que les fonds publics ne suffiront pas, à eux seuls, à atteindre les objectifs fixés par la communauté mondiale. Le financement du secteur privé jouera un rôle important dans la mise en place de mécanismes financiers nouveaux et innovants, et dans l'apport de nouveaux investissements pour soutenir la conservation de la biodiversité.

Les pays sont encouragés à réfléchir à la manière dont la biodiversité sera intégrée dans leurs stratégies nationales pour la biodiversité et à les aligner à la fois sur le GBF dans son ensemble, et sur d'autres engagements liés au climat, telles que leurs contributions déterminées au niveau national (NDC).

Cibles

Outils et solutions pour la mise en œuvre et l'intégration - Cible 16 (durabilité)

Veiller à ce que les personnes soient encouragées et habilitées à faire des choix de consommation durable, notamment en mettant en place des cadres politiques, législatifs ou réglementaires favorables, en améliorant l'éducation et l'accès à des informations et à des alternatives pertinentes et précises, et, d'ici à 2030, réduire l'empreinte mondiale de la consommation de manière équitable, y compris en réduisant de moitié le gaspillage alimentaire mondial, en réduisant de manière significative la surconsommation et en réduisant de manière substantielle la production de déchets, afin que toutes les populations puissent vivre bien en harmonie avec la Terre nourricière.

Analyse des termes spécifiques du texte cible (glossaire)

- Les choix de consommation durable consistent à faire des choix aujourd'hui qui auront un impact positif sur la planète demain, notamment en appliquant les 9R d'une économie circulaire : Refuser, repenser, réduire, réutiliser, réparer, remettre à neuf, refabriquer, réutiliser, recycler et récupérer, en plus de prendre des décisions de consommation éclairées qui tiennent compte des matériaux provenant de chaînes d'approvisionnement éthiques, vérifiées/vérifiables et locales.
- Réduire équitablement l'empreinte mondiale de la consommation signifie faire baisser la consommation générale de chaque personne dans le monde dans le domaine de l'alimentation, de l'eau, du transport, du logement, de la gestion des déchets et d'autres objectifs ; la réduction de la consommation est une responsabilité qui nous incombe à tous et qui doit être abordée dans le respect de nos valeurs culturelles et de nos expériences vécues.
- La surconsommation désigne une situation dans laquelle l'utilisation d'une ressource naturelle a dépassé la capacité durable de ce système, également connue sous le nom d'atteinte des limites planétaires.

Analyse plus poussée des éléments du texte cible

Cette cible encourage les pays à aider leurs citoyens à réfléchir à la manière dont la biodiversité est affectée par nos modes et systèmes de consommation à une plus grande échelle. Il peut s'agir de mieux prendre en compte les cycles de vie des produits, la manière dont nos économies sont structurées, et d'accroître la réglementation des grandes entreprises et des sociétés qui fournissent les produits que nous utilisons au quotidien.

L'un des principaux facteurs de perte de biodiversité est l'intensification de l'agriculture et l'accroissement de l'occupation des sols urbains. Les écosystèmes riches en biodiversité sont de plus en plus défrichés pour nourrir des populations de plus en plus importantes, ce qui produit des déchets et de la pollution.

Aujourd'hui, on estime qu'un tiers de la nourriture produite dans le monde est gaspillée. Lorsque nous gaspillons de la nourriture, nous gaspillons également toute l'énergie et l'eau nécessaires pour la cultiver, la récolter, la transporter et l'emballer.

Il est possible de fixer des objectifs sys-

Cibles

Analyse des termes spécifiques du texte cible (glossaire)

Analyse plus poussée des éléments du texte cible

- L'harmonie avec la Terre nourricière désigne la coexistence amicale et holistique entre l'humanité et la nature.

témiques pour toutes les sociétés, en reconnaissant que les principaux moteurs et solutions se trouvent dans nos décisions économiques, financières et de gouvernance.

Outils et solutions pour la mise en œuvre et l'intégration - Cible 21 (Accessibilité)

Veiller à ce que les meilleures données, informations et connaissances disponibles soient accessibles aux décideurs, aux praticiens et au public afin de guider une gouvernance efficace et équitable, une gestion intégrée et participative de la biodiversité, et de renforcer la communication, la sensibilisation, l'éducation, la surveillance, la recherche et la gestion des connaissances ; dans ce contexte également, les connaissances, innovations, pratiques et technologies traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales ne devraient être accessibles qu'avec leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, conformément à la législation nationale.

- La gouvernance équitable fait référence à l'application juste et impartiale de l'État de droit et à la distribution inclusive de l'information, des avantages et des opportunités parmi toutes les parties prenantes concernées.

- La gestion intégrée et participative de la biodiversité consiste à garantir et à intégrer l'engagement actif et inclusif de toutes les parties prenantes concernées dans des approches qui soutiennent, améliorent et/ou protègent la biodiversité.

- Les connaissances traditionnelles désignent les connaissances ou les pratiques transmises de génération en génération qui font partie des traditions ou du patrimoine des communautés autochtones.

Les actions de conservation de la biodiversité sont plus efficaces lorsque nous disposons des meilleures données et informations disponibles sur les écosystèmes.

Dans le cadre de cette cible, il est important de se rappeler que les données "les mieux disponibles" seront différentes selon les contextes et peuvent inclure des données non seulement quantitatives, mais aussi qualitatives, et englober différents systèmes de connaissances tels que les connaissances traditionnelles détenues par les peuples autochtones. Cette cible valorise tout particulièrement les données et les informations détenues par les populations autochtones en tant que détenteurs de droits et décideurs en matière de conservation et d'utilisation durable de la nature.

Cibles

Analyse des termes spécifiques du texte cible (glossaire)

Analyse plus poussée des éléments du texte cible

En cas d'utilisation des connaissances traditionnelles, il est également rappelé aux pays que le consentement libre, préalable et éclairé (CLPI) des détenteurs de connaissances autochtones est requis.

La cible 21 vise également à démocratiser l'accès aux données sur la biodiversité, à donner aux décideurs politiques les moyens d'agir et à informer les parties prenantes grâce à des données en libre accès. Cela signifie que les données collectées et organisées sont accessibles à tous les utilisateurs et qu'elles peuvent directement contribuer à la réalisation d'autres engagements mondiaux.

Les ensembles de données peuvent faire avancer le monde dans la bonne direction : protéger notre planète, les créatures avec lesquelles nous la partageons, et s'assurer que nous disposons des connaissances nécessaires pour faire de ce monde un monde meilleur pour la nature et les êtres humains.



Cibles

Outils et solutions pour la mise en œuvre et l'intégration - Cible 22

Assurer la représentation et la participation pleines et entières, équitables, inclusives, effectives et sensibles au genre dans la prise de décision, ainsi que l'accès à la justice et aux informations relatives à la biodiversité par les peuples autochtones et les communautés locales, en respectant leurs cultures et leurs droits sur les terres, les territoires, les ressources et les connaissances traditionnelles, ainsi que par les femmes et les filles, les enfants et les jeunes, et les personnes handicapées, et assurer la pleine protection des défenseurs des droits de l'homme en matière d'environnement.

Analyse des termes spécifiques du texte cible (glossaire)

- La prise en compte de la dimension de genre consiste à répondre activement aux différents besoins, perspectives et représentations de tous les genres de manière équitable et impartiale ; les activités et les actions, en particulier celles liées à la biodiversité, doivent aller au-delà d'une simple sensibilisation.

Analyse plus poussée des éléments du texte cible

La conservation de la biodiversité est un droit humain, étape essentielle vers la vision 2050 d'une vie en harmonie avec la nature. La mise en œuvre de solutions visant à inverser et à stopper la perte de biodiversité exige que l'ensemble de la société soit plus engagé et résilient, y compris les citoyens les plus jeunes de la planète, les enfants et les femmes.

La participation peut prendre de multiples formes en fonction de l'âge, de l'identité de genre et d'autres intersections identitaires d'un jeune, de l'échelle d'implication requise par les communautés autochtones et locales, des moyens ou des ressources disponibles (en personne ou en ligne, par exemple), et de la capacité d'une organisation à participer de manière significative à des consultations, à des partenariats de collaboration ou à des activités dirigées par des jeunes. Recadrer les jeunes en tant que partenaires, garantir leur accès équitable aux connaissances sur le climat et la nature et leur offrir des possibilités de participation significative permettra d'exploiter leur corpus unique de connaissances, d'expériences et de

Cibles	Analyse des termes spécifiques du texte cible (glossaire)	Analyse plus poussée des éléments du texte cible
		<p>points de vue pour élaborer des politiques plus efficaces et plus pertinentes en matière de climat et de biodiversité.</p> <p>Les actions de conservation de la biodiversité nécessitent la collaboration et le consentement des communautés autochtones et locales dans le cadre d'une approche fondée sur les droits, y</p>

